

SÉANCE PLÉNIÈRE 3

Rapport synthèse

Synthèse de la séance plénière 3

Président:	Monsieur Jean-Pierre Charbonneau Président de l'Assemblée nationale du Québec Président de la Conférence parlementaire des Amériques
Rapporteurs:	Monsieur Isaac Cohen Directeur du bureau de Washington de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) Monsieur André Franco Montoro Député à la Chambre des députés de la République fédérative du Brésil
Maître de cérémonie:	Madame Michaëlle Jean Journaliste-présentatrice au Réseau de l'Information de Radio-Canada
Secrétaire:	Monsieur Gaston Bernier Assemblée nationale du Québec

Monsieur Isaac Cohen est le directeur du bureau de Washington de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Il était auparavant chargé des affaires économiques de la CEPALC au bureau de Mexico. Natif du Guatemala, il détient un doctorat en science politique de l'Institut supérieur d'études internationales de l'Université de Genève. De plus, il a agi à titre de consultant auprès du secrétariat permanent du Système d'intégration économique d'Amérique centrale et de la Banque centrale du Guatemala. Monsieur Cohen a également été professeur de sciences politiques et sociales à l'Université autonome de Mexico.

Dans sa synthèse des travaux du 19 septembre, monsieur Cohen s'est employé à souligner, parmi l'ensemble des thèmes qui étaient soumis à la discussion, les grands fils conducteurs de la journée. Le fait que la Conférence de Québec «doit son existence au retour de la démocratie» en Amérique latine est le premier thème ayant retenu l'attention des parlementaires. Il eût été impossible, selon monsieur Cohen, de tenir cette Conférence en l'absence du contexte démocratique

actuel.

Les préoccupations économiques exprimées par les parlementaires tout au long des échanges et des débats constituent le second élément récurrent. On s'est longuement questionné pour savoir si l'intégration économique pouvait devenir un instrument et un moteur de prospérité et de croissance. Or, selon monsieur Cohen, c'est bien ainsi que l'intégration doit être conçue: comme un outil de croissance économique qui, par la création d'emplois, entraînera une plus grande prospérité et une amélioration du bien-être de la population. Les sociétés qui ne connaissent aucune croissance ne génèrent aucun emploi. L'emploi demeure en effet le seul moyen de sortir une personne de la pauvreté.

Néanmoins, la création d'emplois ne s'avérera productive que si elle repose sur l'éducation et la santé de la population. D'ailleurs, dans l'ensemble des ateliers, l'éducation s'est inscrite au cœur des préoccupations des participants. Porteuse d'équité et de justice, celle-ci constitue la variable clé pour surmonter les problèmes de pauvreté de la population et de productivité de nos économies. Une personne éduquée gagne davantage, améliore ses conditions de vie, hausse sa productivité et génère une plus grande croissance. Voilà le type d'intégration qui nous intéresse: une intégration qui améliore la croissance et qui permet de surmonter la pauvreté. Quant à la santé, il s'agit là aussi d'un secteur crucial dont les budgets se trouvent intrinsèquement liés aux dépenses improductives. Comme l'a souligné monsieur Arias dans son discours d'ouverture en énonçant des principes qui ont inspiré les débats, «si l'on désire augmenter les dépenses sociales au sein de nos économies, il nous faut réduire les dépenses improductives».

Monsieur Cohen rappelle ensuite qu'il a aussi été question de l'imputabilité des parlementaires à l'égard des citoyens dans le cadre du processus d'intégration. Ceux-ci ont en effet le devoir d'assurer la transparence du processus et de rendre des comptes aux citoyens.

Finalement, monsieur Cohen estime que les débats de la Conférence ont été très riches et porteurs d'avenir. Ils ont reflété ce que souhaitent les parlementaires pour les Amériques, soit une intégration qui favorise la prospérité. «Nous ne voulons pas d'un autre type d'intégration», voilà, selon monsieur Cohen, le message de Québec.

Monsieur André Franco Montoro est président du Comité consultatif du Parlement latino-américain et président de l’Institut latino-américain. En politique active depuis 1955, il a été tour à tour député à l’Assemblée législative de São Paulo puis à la Chambre des députés du Brésil, sénateur fédéral et gouverneur de l’État de São Paulo. En 1995, il est à nouveau élu député à la Chambre des députés de son pays. Docteur en droit et en philosophie et auteur de nombreuses publications, il est également professeur à l’Université de São Paulo, à l’Université catholique de São Paulo et à l’Université de Brasília. Monsieur Montoro a représenté le Brésil à de nombreuses occasions lors de congrès et de conférences internationales.

Monsieur André Franco Montoro a pour sa part cherché à mettre en perspective le rôle des hommes et des femmes politiques dans l’intégration en cours en identifiant leur rôle à travers leurs fonctions parlementaires à savoir la fonction politique ou représentative, la fonction législative ou normative et enfin la fonction de contrôle ou de supervision.

Monsieur Montoro rappelle que les parlements des Amériques se sont beaucoup préoccupés d’intégration, faisant référence ici non seulement au processus de libéralisation des échanges mais également à l’intégration culturelle, politique et sociale, facettes tout aussi importantes du processus.

Afin de traiter de ces questions, les parlementaires ont créé, dans le cadre de leurs fonctions de représentants des peuples, une série d’organisations parlementaires internationales. Ces dernières leur permettent d’oeuvrer à l’intégration économique, culturelle, sociale et politique des pays d’Amérique latine et permettent également de s’attaquer au plus grand problème de l’Amérique latine, à savoir la lutte contre la misère. Monsieur Montoro souligne que c’est par la création d’emplois que les États des Amériques réussiront à vaincre ce problème d’extrême pauvreté et plus précisément, par la création de petites entreprises, le soutien à l’exploitation agricole familiale, la création de coopératives, le développement touristique, la préservation de l’environnement et la sensibilisation à l’importance de l’éducation.

Le rapporteur souligne également que les parlements doivent s'inspirer de l'exemple du Mercosur qui, suite aux pressions exercées par les parlementaires, a dû mettre sur pied un forum représentatif de la société civile afin que les employeurs, les universitaires, les femmes et les jeunes puissent participer au processus d'intégration régionale. Les parlementaires ont de cette façon exercé leur fonction de représentant de la population.

Dans l'exercice de leur fonction législative, les parlementaires approuvent et adoptent des traités internationaux. Ils ont ainsi la possibilité d'influencer les processus d'intégration en adoptant, en refusant ou en demandant des modifications aux ententes proposées. Également, il leur incombe d'harmoniser les législations afin d'assurer une plus grande cohérence entre elles et de faciliter la mise en oeuvre des processus d'intégration.

Cependant, selon Monsieur Montoro, de toutes les activités parlementaires, c'est la fonction de contrôle qui est la plus importante et elle peut s'exercer de cinq façons: 1) le contrôle budgétaire par le vote sur les priorités budgétaires; 2) la lutte contre la corruption, qui exige une transparence, des mises en accusation et des sanctions respectées; 3) la défense des droits de la personne, par l'entremise notamment des Commissions des droits de la personne, afin que les droits soient respectés et les violations sanctionnées; 4) le contrôle des dépenses militaires, qui n'ont pas diminué malgré la fin de la guerre froide; 5) le règlement du problème de la dette extérieure dont les intérêts grugent une partie de plus en plus importante des budgets nationaux.

En réalité, selon monsieur Montoro, il est un mandat qui englobe tout: c'est celui de la défense de la démocratie, qu'il qualifie de «voie royale», mais d'une démocratie qui soit à la fois sociale, participative et pluraliste. Il conclut en mentionnant que la Conférence demeure le meilleur exemple de ce qu'il faut faire pour l'intégration des Amériques et remercie le président Charbonneau d'avoir convoquer les parlementaires à ces assises.